



Conseil d'établissement

Année scolaire 2021-2022

Réunion tenue le mardi 12 avril 2022 à 19h00 à la bibliothèque

Séance ordinaire

Procès-verbal adopté

Réunion tenue le mardi 12 avril 2022, à la bibliothèque, sous la vice-présidence de Séverine Tacquenièrre, à laquelle nous avons quorum. Il est à noter que Valérie Savoie agit à titre de secrétaire.

Sont présents :

Barbeau, Mathieu, représentant des parents
Bédard, Jean-François, représentant du personnel enseignant
Bourassa, Julie, représentante des parents
Caron, Dany, représentant des parents
Chamard, Marc, directeur
Denis, Véronique, représentante du personnel enseignant
Desgagné, Sophie, représentante des professionnels non enseignants
Kaffel, Hedi, représentant des parents
Langlois, Ariane, représentante des élèves
Marcotte, Agathe, représentante du personnel de soutien
Martin, Julie, représentante des parents
Parent, Nancy, représentante du personnel enseignant
Poitras, Caroline, représentante du personnel enseignant
Tacquenièrre, Séverine, vice-présidente
Villeneuve, Annabelle, représentante des élèves

Sont absents :

Imbeault, Véronique, représentante des parents
Lachance, Isabelle, représentante des parents
Langlois, Guy, représentant du personnel enseignant
Millet, Philippe, représentant de la communauté

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2022
5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2022
6. Intervention du public
7. Retour consultation des élèves
8. Informations diverses de la PAL

Point pour approbation ou adoption

- | |
|--|
| 9. Plan de lutte à l'intimidation
10. Cours d'été |
|--|

11. Mots des représentants

- a) des élèves;
- b) des parents;
- c) du personnel;
- d) de la communauté;
- e) de la Fondation;
- f) de la direction;
- g) de la présidente / du président.

12. Autres sujets

- a) Sortie – cabane à sucre 5^e secondaire
- b) Sortie - Fillactive

13. Levée de l'assemblée.

Séverine Tacquière
Vice-présidente

Marc Chamard
Directeur

1. Ouverture de l'assemblée

La rencontre débute à 19h00.

2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée

Valérie Savoie agit à titre de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Bédard, appuyé par Dany Caron que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-023

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2022

Des modifications au procès-verbal sont proposées :

- Au point 10F), corriger le mot « milieux »;
- Au point 11A), ajouter le nom de la pièce de théâtre « Un parent presque parfait ».

Il est proposé par Agathe Marcotte, appuyée par Caroline Poitras que le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-024

5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 1^{er} mars 2022

Au point 10D), M. Chamard a une rencontre le 4 avril avec la direction des ressources matérielles, le maire de la ville et M. Millette ainsi qu'avec les voisins de l'école pour discuter du bruit depuis l'installation du terrain synthétique.

6. Intervention du public

Aucune intervention n'a été faite.

7. Retour consultation des élèves

Selon le sondage effectué auprès de 379 élèves, 64 % des jeunes trouvent que la sécurité est importante dans le stationnement, 76 % des élèves se sentent en sécurité, 85 % des élèves trouvent les automobilistes courtois et 65 % des élèves trouvent que la circulation n'est pas

fluide. On soulève le point que le sondage serait plus concret si on savait qui a rempli le questionnaire : est-ce un élève qui marche ou qui prend l'autobus?

M. Millette, qui est spécialiste en urbanisme avait déjà soumis des idées comme : le sens de la circulation en mettant des flèches et en installant un débarcadère.

On suggère également de payer des gens ou des bénévoles pour s'assurer de la circulation. On soulève que la réaction des parents ou la notion d'autorité d'un adulte face à un adolescent pourrait être problématique.

Concernant la cafétéria, 75 % des élèves trouvent qu'il n'y a pas suffisamment de places pour dîner. Des suggestions pour corriger certaines situations : L'ajout des tables dans le hall d'entrée, planifier deux périodes de dîners. Permettre aux élèves de manger lors de récupération. La rapidité reste aussi à améliorer. 70% des élèves trouvent les produits offerts pleinement satisfaisants. 75 % des élèves sont satisfaits du nombre de micro-ondes offerts.

8. Informations diverses de la PAL

Une rencontre avec les nouveaux membres du personnel de l'adaptation scolaire aura lieu en rencontre virtuelle pour présenter les nouveaux clients. Les élèves de déficience moyenne à profonde représenteront environ 12 élèves pour 22-23. Les parents de ces élèves veulent déjà savoir ce qu'ils peuvent faire pour aider leurs enfants à l'école.

Les travaux sont évalués à 20-25 millions de dollars et ne notent pas de retards significatifs. Il faut prendre en compte l'augmentation des prix des matériaux. Nous avons également eu une surprise avec la ventilation et l'éclairage.

9. Plan de lutte contre l'intimidation

Dans un premier temps, M. Chamard explique la mise en place du plan de lutte contre l'intimidation qui remonte à plusieurs années. Sans faire la lecture complète, il explique les grandes lignes de ce plan pour notre milieu en précisant que plusieurs situations sont désamorçées rapidement par les membres de l'équipe-école (TES, professionnels) et cela permet d'éviter des situations d'intimidation.

De plus, il y a le projet Aidants secrets. Une équipe d'élèves sont les yeux des membres du personnel afin de rapporter des gestes d'intimidation. Un autre élément important que nous retrouvons dans le plan est la règle du 3-3-3. Cela consiste à intervenir sur l'événement après 3 jours, 3 semaines et trois mois.

En somme, plusieurs mesures sont mises de l'avant afin que nos élèves se retrouvent dans un milieu positif.

Pour terminer, le présent plan est bonifié avec l'ajout d'un portail de bienveillance qui donne accès à une multitude de services pour aider les élèves. Il y aura une version pour les parents qui sera déposée sur le site WEB de l'école et celui des élèves sera déposé sur l'intranet maison.

Il est proposé par Nancy Parent, appuyée par Sophie Desgagné, que le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école soit adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-025

10. Cours d'été

M. Chamard explique que les cours d'été seront en présentiel pour les élèves du 1^{er} cycle. Toutefois, pour les élèves du 2^e cycle, il est possible que certains cours soient offerts en virtuel.

Il est proposé par Jean-François Bédard, appuyé par Julie Martin, que ce point soit accepté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-026

11. Mots des représentants

(a) des élèves

Les élèves mentionnent les activités qui sont reliés à la fête de Pâques.

(b) des parents

Julie Martin remercie l'école pour la remise des diplômes PEI. Séverine Tacquenièrre mentionne la réussite de la remise. Un bravo particulier est souligné pour le travail de Pierre Morin et Hélène Boucher.

(c) du personnel

Aucune intervention n'a été faite.

(d) de la communauté

Aucune intervention n'a été faite.

(e) de la fondation

M. Chamard explique qu'une exposition d'auto d'autrefois se tiendra sur le site de l'école les 25 et 26 juin 2022. Cette activité en collaboration avec la fondation de la Polyvalente permettra d'amasser un montant de 5 000 \$ pour celle-ci et de remettre un chèque de 5 000\$. Les organisateurs prévoient une participation entre 5 000 à 10 000 personnes pour cette activité. L'implication de la fondation pour cette activité se traduira par une collaboration logistique.

Marc rappelle que le tournoi de golf la fondation est de retour et il souhaiterait un soutien financier de la part du Conseil d'établissement. Après quelques échanges, il aimerait avoir un 4some des membres du CÉ.

(f) de la direction

Marc Chamard mentionne que Secondaire en spectacle avait lieu mercredi dernier et que 2 élèves, Kate Claassen et Léonie Marcotte représentaient l'école. Elles n'ont pas été retenues pour la partie provinciale, mais elles ont très bien représenté la PAL.

(g) de la présidente

Aucune intervention n'a été faite.

12. Autres sujets

(a) Sortie – cabane à sucre 5^e secondaire

Cette activité aura lieu le 19 avril 2022 et aura lieu en après-midi. Il doit y avoir un taux de participation de 80 %. Pour l'instant, il y a 141 inscriptions.

(b) Sortie – Fillactive

Cette activité aura lieu le 19 mai en matinée à la Base de Plein-Air de Ste-Foy. Il s'agit d'une course régionale.

(c) Sortie – Marche monde en collaboration avec OXFAM

Organisée par les enseignants en Univers social pour les élèves de 2^e secondaire et les PEI de 4^e secondaire, cette sortie se veut une marche pacifiste conjointement avec des ateliers sur les changements climatiques et le modèle économique basé sur le PIB. Cette marche permet aux élèves d'exprimer leur solidarité et les changements qu'ils veulent apporter dans le monde. Les élèves absents doivent être motivés par leurs parents.

Cette sortie suscite beaucoup de questionnement et d'école de pensée différente étant donné le côté « manifestation » relié à cela. La cause est noble, mais le moyen utilisé ne semble pas approprié. Comme il s'agit d'une activité interdisciplinaire et volontaire, l'élève n'est pas obligé d'y participer. Après le vote, il a été décidé que l'activité aurait lieu, mais que les organisateurs devront acheminer les objectifs pédagogiques afin d'approfondir les connaissances acquises durant l'événement.

Les membres du comité soulignent l'importance de ne pas avoir à voter pour des activités dont les parents ont déjà payé les frais ou qui est trop proche de la date et qui ne laisse pas le choix aux membres d'accepter. La résolution mentionne toutefois que la présidente peut accepter en attendant l'approbation du CÉ. Il est proposé pour 22-23, qu'une activité ajoutée fasse l'objet d'un questionnaire rempli par l'organisateur afin d'avoir toutes les informations nécessaires afin d'obtenir l'approbation du Conseil d'établissement.

(d) Julie Martin demande s'il est possible de faire tester les élèves à l'école pour éviter que les parents manquent du travail entre autres. Ce n'est pas la responsabilité de l'école de faire les tests.

22. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-François Bédard, appuyé par Véronique Denis, que l'assemblée soit levée. Il est 20h22.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-21-22-027

Séverine Tacquenière
Vice-présidente

Marc Chamard
Directeur

